



NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES

EXPLOITATION (en €)

Dépenses réelles	277 443,67	Recettes réelles	0,00
Dépenses d'ordre	-7 589,44	Recettes d'ordre	0,00
Restes à réaliser	0,00	Excédent reporté 2025	269 854,23
TOTAL DÉPENSES	269 854,23	TOTAL RECETTES	269 854,23

INVESTISSEMENT (en €)

Dépenses réelles	0,00	Recettes réelles	0,00
Dépenses d'ordre	0,00	Recettes d'ordre	-7 589,44
		Excédent reporté 2025	7 589,44
TOTAL DÉPENSES	0,00	TOTAL RECETTES	0,00

EXPLOITATION + INVESTISSEMENT

TOTAL DÉPENSES	269 854,23	TOTAL RECETTES	269 854,23
-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

Le Budget Supplémentaire (BS) 2026 du budget annexe des Pompes funèbres s'équilibre en dépenses et en recettes à 269 854,23 €.

Il retrace essentiellement **la reprise des résultats de l'exercice 2025** après le vote du Compte Financier Unique (CFU), constituée :

- du report en section d'exploitation de l'excédent de cette section, soit 269 854,23 €,
- du report en recettes d'investissement de l'excédent 2025 de cette section, soit 7 589,44 €.

Les **opérations d'ordre de section à section** (dépenses d'ordre d'exploitation/recettes d'ordre d'investissement) diminuent de 7 589,44 €, par le biais du virement entre les 2 sections.

Ce document ajuste également les prévisions de l'exercice 2026 **des dépenses réelles d'exploitation**, pour un montant de 277 443,67 €, réparti comme suit :

(en €)

Chapitres	BP	BS (Propositions nouvelles)	TOTAL
011 - Charges à caractère général	10 000,00	253 826,67	263 826,67
012 - Charges de personnel	134 247,00	23 617,00	157 864,00
TOTAL opérations réelles	144 247,00	277 443,67	421 690,67

- **Chapitre 011**

La régie prévoit de rénover des caveaux à hauteur de 30 000 €. Son activité entraîne, par ailleurs, un ajustement de crédits de 8 000 € pour l'achat de fournitures/petits équipements et 1 000 € pour leur entretien.

En outre, un complément de 1 000 € est prévu pour faire face à des prestations spécifiques nécessitant l'intervention d'un prestataire (opérations de pompage,...).

Le solde de 213 826,67 € représente la part de l'excédent d'exploitation non affectée à une expression de besoins supplémentaires par rapport au BP 2026.

- **Chapitre 012**

Le coût du personnel mis à disposition du budget annexe par le budget principal est revu à la hausse de 23 617 € du fait :

- d'une réévaluation de la charge salariale,
- des mouvements d'effectif au sein du service avec le renfort de 2 adjoints techniques et le départ d'un attaché.